

PROCÈS-VERBAL **SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2008**

Le vendredi 7 novembre 2008, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 29 octobre 2008, s'est réuni en session ordinaire à 19h 00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel Bachasson, Maire.

PRÉSENTS : Marcel BACHASSON, maire - Serge SECOND, 1^{er} adjoint - René CHOC, 2^{ème} adjoint - Roland CHANCRIN, 3^{ème} adjoint - Jocelyne DEROCLES, 4^{ème} adjointe - Daniel POSTIC, conseiller délégué - Olivier DUMAS - Gilbert BERRUYER - Sylvaine L'HÔTE - Guy SIMIEN - Françoise MACHUT - Florence MARGARON.

Absents ou excusés : Annie BESSIERE - Serge PERRAUD - Marie BLANCO



Monsieur le maire ouvre la séance à 19h 30

- Monsieur le Maire propose au Conseil l'adoption du compte-rendu de la séance du 3 octobre 2008.
→ ***Avis favorable du Conseil***

PROJET DE LOTISSEMENT – SOCIÉTÉ ICADE

Monsieur le Maire présente au Conseil les dernières modifications apportées par la société ICADE au projet de lotissement ainsi que le Permis d'Aménager de la première tranche « Les Terrasses Galaure ». Il précise que les travaux d'aménagement et de viabilisation pourraient débuter en mai 2009. Ce dossier a déjà fait l'objet de plusieurs réunions de commission urbanisme et d'informations en Conseil Municipal.

→ ***Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.***

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME **PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)**

- ♦ Monsieur le Maire propose au Conseil de débattre du PADD préparé par le Cabinet d'Urbanisme Latuillerie suite aux différentes rencontres dans le cadre du projet de révision simplifiée du PLU et en vue du projet d'implantation d'un Center Parc sur le territoire communal par la société Pierre & Vacances.
- ♦ Après discussion, le conseil propose d'amender le projet en tenant compte des observations suivantes :
 - Prévoir la compatibilité de la gestion des déchets assurée par l'exploitant avec la gestion actuelle des déchets par le SITCOM.
 - Insister sur la nécessité de bien gérer la fluidité et la sécurité des flux de circulation, notamment sur les périodes d'arrivée et de départ des résidents du Center Parc.
 - Inclure le département de la Drôme dans la présentation des territoires concernés.
 - Affiner la rédaction du document et vérifier notamment sa cohérence juridique.
- ♦ En annexe à ce débat, Monsieur le Maire délivre au Conseil toutes les informations concernant le dossier Center Parc : conventions Département / Région / Société Pierre & Vacances, alimentation en eau, assainissement, aménagement routier, périmètre... Il donne également au Conseil des précisions sur des projets d'échanges de parcelles forestières visant à compenser la vente à venir des terrains de la forêt des Avenières à Pierre & Vacances. Il indique en outre que le prochain Comité de Pilotage de novembre permettra d'apporter des réponses aux interrogations d'associations, de défense de l'environnement entre autres.

DOSSIER CENTER-PARCS – ACQUISITION DE PARCELLES DE BOIS ENCLAVÉES

Monsieur le Maire présente au Conseil les possibilités d'acquisition de deux parcelles de bois enclavées dans la forêt des Avenières et appartenant à deux propriétaires différents (1,90 ha et 50 a). Il expose la nécessité pour la Commune d'acquérir ces deux parcelles de manière à les inclure ensuite dans la vente de la forêt des Avenières à Pierre & Vacances. Il explique qu'en l'état actuel, cette acquisition pourrait se faire :

- soit par achat direct et ensuite revente à Pierre & Vacances (pour mémoire, le prix de vente proposé par la Commune est de 3 000 € l'hectare). Dans ce cas, l'opération serait blanche pour la Commune.
- Soit par échange avec les propriétaires d'une surface de bois au moins égale.

Monsieur le Maire propose au conseil de délibérer de manière à permettre le moment venu l'emploi de l'une ou l'autre de ces solutions.

→Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

PROJET D'ENFOUISSEMENT DE LIGNES ÉLECTRIQUES

Monsieur le Maire présente au Conseil l'étude de faisabilité présentée par SE 38 suite à la demande de la Commune d'enfouissement de lignes électriques Moyenne et Basse Tension sous l'Avenue du 19 mars 1962, entre l'Office de Tourisme jusqu'au Pont de l'Aigue Noire.

Monsieur le Maire expose le montant des travaux (76 813 €) et les subventionnements prévus (25 029 €). Il indique que ce projet pourrait se réaliser sur l'année 2010 ou l'année 2011 selon les possibilités financières de la Commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer sur le principe de réalisation de ces travaux et d'acter les frais de maîtrise d'œuvre par SE 38 pour la somme de 3 082 €.

→Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

VIREMENTS DE CRÉDITS

Monsieur le Maire expose au Conseil que pour permettre de solder les écritures d'encaissement et de remboursement du prêt DEXIA de 500 000 €, il y a lieu d'inscrire les opérations d'ordre suivantes :

<u>Opération d'ordre</u>	
(041) D 16441	500 000 €
(041) R 16449	500 000 €
<u>Opération réelle</u>	
D 011	+ 2 000 €
D 65	- 2 000 €

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer pour permettre ces opérations.

→Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

Roland Chancrin informe le Conseil qu'il y a lieu de passer convention avec la commune de Saint-Pierre de Bressieux concernant l'usufruit de matériels de déneigement appartenant à la Commune de Roybon et utilisé par le prestataire commun du déneigement sur les deux communes.

La convention prévoit une indemnisation proportionnelle à la longueur des voies déneigées.

→Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Le véhicule financé par la publicité a été livré.

⇒ La Commission des Finances se réunira début décembre pour commencer la préparation du budget 2008.

⇒ La Commission « ISDND » (ex CSDU) a visité le site de Penol et a participé à une réunion de concertation avec le SITCOM. Les panneaux d'information concernant le projet d'ISDND sont en attente de fabrication. Quatre communes extérieures se sont déjà déclarées intéressées par leur acquisition. La prochaine réunion de la commission est fixée au 12 décembre.

En annexe, Monsieur le Maire informe le Conseil de la suite des démarches auprès du Ministre de l'Environnement. Quelle que soit l'issue de ces démarches, la Commune devra chercher à se mettre à l'abri de toute tentative d'implantation future en adoptant une stratégie de « Commune exemplaire » sur le plan de l'élimination des déchets et de la gestion de l'environnement.

⇒ La prochaine réunion de la commission « Projet de Chaufferie Bois » aura lieu en janvier 2009. Suite à des erreurs, un nouveau dossier sera envoyé sous peu en mairie par le cabinet chargé des études.

⇒ La Commune d'Izeaux a demandé une nouvelle délibération contre la décharge d'Izeaux. Ce point sera étudié lors de la réunion du Conseil Municipal de décembre.

- ⇒ Une importante réforme est en cours concernant la refonte de la gestion des Collectivités Territoriales, réforme visant notamment à des économies de fonctionnement.
- ⇒ Le déneigement sur les secteurs de Bourgeonnière et La Verne est en cours de réorganisation suite au décès de Monsieur Dumoulin qui l'assurait jusque là.
- ⇒ Les travaux à l'Office de Tourisme sont en cours d'achèvement : quatre nouvelles entreprises ont pu être consultées suite à la faillite de l'entreprise ayant eu le marché « revêtements de sol » en première instance. L'alimentation électrique est en cours, les plantations ont été faites.
- ⇒ L'aménagement du Carrefour nord est terminé, le gazon a été semé.
- ⇒ Les entreprises Cheval et Loy ont été consultées en vue de la démolition des garages sis place de la Graineterie.
- ⇒ L'Office de Tourisme sera géré par l'Intercommunalité à compter de janvier 2009.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h 45.